



CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX
DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE

NOTE DE PRESENTATION 2022

Président en exercice : **Bâtonnier Lubin NTOUTOUME**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Gabon

Secrétariat Général : **Bernard VATIER**, ancien Bâtonnier de PARIS
41, avenue de Friedland - 75008 - PARIS
Tel. 01.53.43.15.55. - Fax. 01.53.43.15.78.
b.vatier@vatier-associes.com

Secrétariat Général Adjoint : **Yves OSCHINSKY**, ancien Bâtonnier de BRUXELLES
oschinsky@lexlitis.eu

Secrétariat Général Adjoint : **Papa LAÏTY NDIAYE**, Bâtonnier du SENEGAL
Ordre des Avocats du SENEGAL
info@ordredesavocats.sn

Trésorier : **Dominique TRICAUD**, Avocat au Barreau de PARIS
dominique.tricaud@societedavocats.fr

Chargé de mission : **Eymen KEFI**
contact@cib-avocats.org

- **La création :**

Le 29 novembre 1985, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de PARIS, sous la présidence de Monsieur Guy DANET, Bâtonnier de PARIS, en présence de Monsieur Robert BADINTER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de Monsieur Mario STASI, Dauphin de l'Ordre, des représentants de 24 Barreaux de pays de tradition juridique commune ayant le français en partage.

Les représentants de ces Barreaux ont décidé de se grouper au sein d'une Conférence permanente dite CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE, C.I.B.

Etaient présents à cette occasion :

- Le Barreau d'ALGERIE, représenté par le Bâtonnier Tayeb BELLOULA (Alger)
- Le Barreau de BELGIQUE, représenté par le Bâtonnier VAN DOOSSELAERE (Bruxelles) et le Bâtonnier Jacques HENRY (Liège)
- Le Barreau du BENIN, représenté par le Bâtonnier Alfred POGNON
- Le Barreau du BURKINA FASO, représenté par le Bâtonnier PACERE
- Le Barreau du CAMEROUN, représenté par Monsieur Doualla MOUTONE et Monsieur Benezér MONGUE-DIN représentant le Bâtonnier Yondo BLACK
- Le Barreau du CANADA, représenté par le Bâtonnier Guy GILBERT (Montréal), le Bâtonnier Pierre SEBASTIEN représentant le Bâtonnier Clément TRUDEL (Québec province), et le Bâtonnier GRONDIN représentant le Bâtonnier Pierre GAGNON (Québec ville)
- Le Barreau de la CONFEDERATION HELVETIQUE, représenté par le Bâtonnier DUPONT WILLEMEN (Genève), et Monsieur Jacques LUTHY représentant le Bâtonnier Maurice ROCHAT (Lausanne)
- Le Barreau de la COTE D'IVOIRE, représenté par Monsieur Amadou FADIKA représentant le Bâtonnier Emile DERVAIN, Monsieur FADIKA COULIBALY et Madame Marie-France GOFFRI LAWSON
- Le Barreau d'EGYPTE, représenté par Monsieur Adel AMIN représentant le Bâtonnier Ahmed EL KHAWAGA, et Monsieur Galal RAGAB
- Le Barreau de la GUINEE, représenté par le Bâtonnier Sekou SYLLA, Monsieur Baygaly DIAKHABY et Monsieur Amadou CAMARA

- Le Barreau du LIBAN, représenté par le Bâtonnier Issam KARAM
- Le Barreau de la LOUISIANE, représenté par Monsieur John BAUS représentant le Président Eldon FALLON
- Le Barreau du LUXEMBOURG, représenté par le Bâtonnier Jacques LOESCH
- Le Barreau du MALI, représenté par le Bâtonnier Demba DIALLO
- Le Barreau du MAROC, représenté par le Bâtonnier Abdeljalil BENSLIMANE et Monsieur le Président CHAOUI
- Le Barreau du SENEGAL, représenté par le Bâtonnier Fadilou IOP, Mademoiselle Issa SAYEGH, Monsieur Alioume SEN, Monsieur BACRE VALY NDIAYE et Monsieur VALENTIN
- Le Barreau de la SYRIE, représenté par le Bâtonnier Nourredine AL HABBAL
- Le Barreau du TOGO, représenté par Monsieur Kikou KOFFIGOH représentant le Bâtonnier Ayité D'ALMEIDA
- Le Barreau de la TUNISIE, représenté par Monsieur BOURGUIBA représentant le Bâtonnier CHEFFI, et Monsieur DAKHLAOUI
- Le Barreau de PARIS, représenté par le Bâtonnier Guy DANET, le Bâtonnier Mario STASI, Messieurs Georges FLECHEUX, Denys DUPREY, Gérard DRUBIGNY et Bruno CHAIN, Membres du Conseil de l'Ordre

- **Objet de la CIB :**

La CIB a pour objet de créer une structure de coopération entre les Barreaux de pays de tradition juridique commune, essentiellement Barreaux francophones.

Elle groupe des Barreaux affirmant un idéal d'indépendance et dont les organes directeurs sont démocratiquement désignés par les Avocats eux-mêmes.

Dans le respect de l'autonomie des Barreaux, elle vise à les aider dans leur action en vue de développer un Etat de Droit dans chacun de leur pays, elle entend aussi mettre en oeuvre la notion du caractère universel des Droits de l'Homme et en particulier, les Droits de la Défense.

- **Barreaux membres :**

Les Barreaux membres de la CIB ayant participé à ce jour aux activités de la CIB (voir site internet)

- **Membres individuels :**

Les Avocats peuvent adhérer à la CIB à titre individuel et participer à chacune de ses activités.

- **La Présidence de la CIB** est assurée par le Bâtonnier du Barreau dans lequel s'est tenue la

dernière réunion annuelle.

Le secrétariat général de la CIB est assuré par :

- Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER du Barreau de PARIS, Secrétaire Général,
- Monsieur le Bâtonnier Yves OSCHINSKY du Barreau de BRUXELLES, Secrétaire Général adjoint,
- Monsieur le Bâtonnier Papa LAÏTY NDIAYE du Barreau du SENEGAL, Secrétaire Général adjoint

Le Conseil d'Administration de la CIB est composé de :

Maître Jean-François HENROTTE, Avocat au Barreau de Liège et Bruxelles
Maître Jacques A. MIGAN, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Bénin
Maître Mamadou TRAORE, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso
Maître Bejuka Mildred ALUGU, Avocate au Barreau du Cameroun, Membre CIB Jeune
Maître Patrice MONTHE, Ancien Bâtonnier du Barreau du Cameroun
Maître Sophia ROSSI, Avocate au Barreau de Montréal
Maître Dominique ATTIAS, Présidente de la Fédération des Barreau d'Europe
Maître Laurent POULET, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en France
Maître Martin PRADEL, Avocat au Barreau de Paris
Maître Stéphane BRABANT, Avocat au Barreau de Paris
Maître Sekou TRAORE, Avocat au Barreau de Guinée, Membre CIB Jeune
Maître Stanley GASTON, Ancien Président de la CIB, Ancien Président de la FBH
Maître Brahim OULD EBETY, Bâtonnier du Barreau de Mauritanie
Maître Yayé MOUNKAILA, Ancien Bâtonnier du Barreau du Niger
Maître Jean-Claude MBAKI SILUZAKI, Bâtonnier du Barreau de Kinshasa/Gombe
Maître Elie ELKAÏM, Ancien Président de la CIB, Ancien Bâtonnier de Lausanne
Maître Saskia DITISHEIM, Avocate au Barreau de Genève et New York

La CIB a également décidé d'un Conseil des Sages composé de :

- Maître Djovi GALLY ancien Bâtonnier du Barreau du TOGO
- Maître Rachid OUALI du Barreau d'ALGER
- Maître Paul RIQUIER ancien Bâtonnier du Barreau de VERSAILLES
- Monsieur le Bâtonnier Joachim BILE-AKA ancien Bâtonnier du Barreau de Côte d'Ivoire
- Monsieur le Bâtonnier Patrick CHABERT, ancien Bâtonnier de Rouen
- Maître Xavier-Jean KEÏTA, Conseil Principal près la Cour Pénale Internationale
- Monsieur le Bâtonnier Vincent SPIRA, Ancien Bâtonnier de Genève

- **Les activités de la CIB :**

Les Barreaux membres de la CIB se réunissent annuellement lors d'un Congrès au cours duquel est dressé le bilan des activités de l'année écoulée et sont préparés les projets de l'année à venir.

Au cours de ces réunions annuelles, sont également étudiées des questions particulières intéressant l'ensemble de la profession d'Avocat ou le rôle de l'Avocat et de la justice dans la société.

Exemples de thèmes traités :

- ACCES A LA JUSTICE
- RELATIONS ENTRE BARREAUX ET POUVOIRS PUBLICS
- RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS
- FORMATION DES AVOCATS ET MAGISTRATS
- INDEPENDANCE DES BARREAUX
- INDEPENDANCE DES MAGISTRATS ET STATUT DE LA MAGISTRATURE
- SECRET PROFESSIONNEL
- JUSTICE ET MEDIAS
- LE ROLE DE L'AVOCAT DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
- L'AVOCAT ET LES JURIDICTIONS PENALES INTERNATIONALES
- LA COOPERATION ENTRE LES BARREAUX DE LA CIB : Assistance aux Barreaux en voie de constitution
- L'AVOCAT, LE DROIT ET LE DEVELOPPEMENT
- L'ARBITRAGE INTERNATIONAL
- LES RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION
- LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (Commission Nationale Consultative, Médiateur),
- LA JUSTICE AU RWANDA (répression du génocide, défense des accusés et des victimes),
- L'INEGALITE DE L'ACCES AUX SOINS ET A LA SANTE ENTRE LES PAYS DU NORD ET DU NORD. LE DROIT A LA SANTE UN DROIT UNIVERSEL,
- LE TRAITE OHADA – Traité d'harmonisation du droit des affaires en Afrique,
- L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT,
- L'OBSERVATION DES PRATIQUES DEMOCRATIQUES,
- LE STATUT DES DETENUS ET LES CONDITIONS DE DETENTION.

Les Congrès se sont tenus à GENEVE en 1986, LOME en 1987, MONTREAL en 1988, ABIDJAN en 1989, BRUXELLES en 1990, YAOUNDE en 1991, COTONOU en 1992, à DAKAR en 1993, ABIDJAN en 1994, à PARIS pour le Xème anniversaire en 1995,

à OUAGADOUGOU en 1996, à MEKNES en 1997, à BAMAKO en 98, à NIAMEY en 1999, et à ALGER en mars 2001, à DAKAR en 2002 à LIBREVILLE en 2003, à QUEBEC en 2004, à OUAGADOUGOU en 2005, à YAOUDE en 2006 à NOUAKCHOTT en février 2007 à BRAZZAVILLE en 2008, à BRUXELLES en 2009, à KINSHASA en 2010, à NOUAKCHOTT en 2011, à Kigali en 2012.

Une Assemblée général extraordinaire s'est tenue en TUNISIE en juin 2013 au cours duquel ont été adoptés de nouveaux statuts ainsi qu'un règlement intérieur de la CIB.

Un congrès a eu lieu en CÔTE D'IVOIRE en décembre 2013 au cours duquel ont été élus le nouveau Secrétariat Général ainsi que les membres composant le bureau (Conseil d'Administration, Conseil des Sages et Trésoriers).

Depuis lors,

Le Congrès s'est tenu au SENEGAL du 3 au 7 décembre 2014 sur le thème : « Quel droit au service du développement en Afrique

Le congrès s'est tenu à COTONOU du 3 au 5 décembre 2015 sur le thème « Alternance et Attractivité économique ».

Le Congrès qui s'est tenu du 7 au 9 décembre 2016 à Yaoundé a rassemblé 1200 avocats de 24 pays différents sur le thème de « l'état de droit et le terrorisme ».

Le Congrès qui s'est tenu à Port au Prince du 6 à 9 décembre 2017 sur le thème "Les avocats de l'espace francophone au service du développement économique et social" a rassemblé autant d'avocats de 25 pays différents.

Le Congrès qui s'est tenu à Lausanne sur le thème des modes alternatifs de règlement des conflits, du 5 au 7 décembre 2018 a rassemblé là encore plus de 1000 avocats de 25 pays différents.

En Mai 2019, la CIB a organisé avec le barreau de Sofia et le Club des avocats francophone de Sofia un colloque sur la déontologie garante du procès équitable rassemblant avocats et magistrats

- **Sessions de formation** :

La CIB organise chaque année deux à trois sessions de formation regroupant plusieurs Barreaux voisins. Une session sur l'Arbitrage International s'est tenue à DAKAR.

Des sessions de formation sur l'organisation des Barreaux, les systèmes de prévoyance des Avocats, la déontologie et la CARPA se sont tenues à LOME et à BAMAKO où a également été examiné le rôle de l'Avocat dans la garde à vue.

La CIB aide à la création et au lancement d'une CARPA au BURKINA FASO, d'autres CARPA sont en cours de création.

- **Accueil de stagiaires :**

La CIB organise chaque année un accueil de stagiaires en échanges entre les Barreaux membres.

A ce jour, en 20 années, plus de 150 jeunes Avocats des barreaux africains, sont venus effectuer à PARIS des stages de 2 à 3 mois, stages de formation alternée auprès de l'Ecole du Barreau et au sein de Cabinets d'Avocats.

- **Autres activités :**

Publication trimestrielle d'une Lettre de la CIB

Envois de documentation juridique

Projet d'une publication permanente de jurisprudence dans les pays africains

Jumelage de Barreaux

Envoi de missions d'observation ou d'assistance à des défenses judiciaires à l'occasion de certains procès sensibles

La CIB a décidé de parrainer la création de l'Association AVOCATS SANS FRONTIERES à partir d'une résolution adoptée lors de l'Assemblée de la CIB à YAOUNDE en 1991.

L'Association AVOCATS SANS FRONTIERES créée à BRUXELLES en janvier 1992 a assumé actuellement un programme JUSTICE POUR TOUS au RWANDA avec la présence permanente d'Avocats pour assurer la défense des accusés et des victimes dans les procès du génocide se déroulant au BURUNDI, au RWANDA comme devant le Tribunal Pénal International d'ARUSHA ; elle assume aussi une mission en COLOMBIE et au KOSOVO ; la CIB participe activement à ces programmes de défense.

La CIB est associée aux activités de l'ASSOCIATION AVOCATS SANS FRONTIERES FRANCE (CAMBODGE, COLOMBIE, KOSOVO, etc...).

La CIB est le premier réseau de l'Organisation de la Francophonie et a été accueillie comme organisation participant à la réunion des Ministres de la Justice des pays ayant le français en commun qui s'est tenue au CAIRE en novembre 1995 et a participé activement aux travaux ayant conduit à la DECLARATION DE BAMAKO sur les pratiques démocratiques dans les pays membres de la francophonie.

- **Création d'un Centre de Formation d'Avocats :**

En septembre 2000 à COTONOU, s'est tenue, soit pendant 5 semaines, la première session du CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES AVOCATS DE L'ESPACE FRANCOPHONE.

En 16 années, près de 1.000 stagiaires venus des pays africains ont suivi ces stages de formation.

BARREAUX MEMBRES DE LA CIB

Barreaux internationaux :

ALGERIE
ARMENIE
BELGIQUE
BENIN
BULGARIE
BURKINA FASO
BURUNDI
CAMEROUN
CANADA
CENTRAFRIQUE
CONGO BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
DJIBOUTI
EGYPTE
ESPAGNE
GABON
GUINEE
HAITI
LIBAN
LUXEMBOURG

Barreaux Français :

AIX EN PROVENCE
AMIENS
BOBIGNY
BORDEAUX
CAEN
CLERMONT FERRAND
COLMAR
GRENOBLE
GRASSE
LILLE
LYON
MARSEILLE
MONTPELLIER
NANTERRE
NANTES
NICE
PARIS

MADAGASCAR
MALI
MAROC
MAURITANIE
NIGER
ROUMANIE
RWANDA

SENEGAL
SUISSE
SYRIE
TCHAD
TOGO
TUNISIE
VIETNAM

RIOM
ROUEN
STRASBOURG
TOULOUSE
VAL DE MARNE

VERSAILLES